

**ALGERIE TELECOM**  
**Direction Opérationnelle de Chlef**  
**Sous-Direction Technique**

Réf : AT/DO Chlef/ SDT /DRA / N° 447/ 22

Chlef , le 07/08/2022

A

Monsieur le Gérant de l'entreprise

**HEUS AMARI (EURL HEUS)**  
**HAY NASR ZONE 06 N° 59**  
**CHLEF**

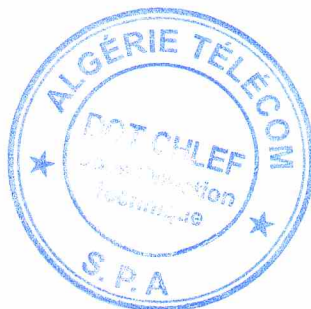
**OBJET : Mise en demeure**

En date du 07/08/2022 vous étiez contacter par téléphone a plusieurs reprise au N° 05 50 21 01 03 afin de programmer une date pour l'ouverture du projet de canalisation urbaine au niveau de Hay EGECO , mais sans réponse de votre part.

A cet effet vous êtes mis en demeure de vous présenter a la direction opérationnelle (sous-direction technique) , siégé sise ,rue Abdelhamid Ibn Badis Chlef , pour programmé une date pour l'ouverture du chantier , dans un délais de 48 heures , dès la réception de la dite mise en demeure .

Faute de quoi nous serons dans l'obligation de procéder à la résiliation unilatérale du contrat en question aux torts de votre entreprise.

Le Directeur / *PS*



*Sous Directeur Technique*  
*DO Chlef*  
*Signé : BOUZIANE Mohamed*